

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

J.-D. Guay, Réd-Propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bureau: Rue Macina

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, par lignes... 10 ct
 Insertions subséquentes..... 5 cts
 Tarif spécial pour les annonces à
 longs termes.
 Avis de décès, mariages ou naissances..... 50 cts

ADRESSE POSTALE :

Chicoutimi,
 P. Q.

téléphone 28

CHICOUTIMI, 22 MAI 1895

DEPECHE SPECIALE

Québec, 22 mai 1895

Il a neigé ici hier matin. Le temps est au beau aujourd'hui.

L'Hon. M. Greenway, Premier Ministre du Manitoba, est arrivé à Ottawa hier matin ; on sait déjà qu'il a été mandé à la capitale par le Gouverneur-général au sujet des écoles du Manitoba.

M. Greenway a été immédiatement rencontré par plusieurs représentants de journaux, mais il a refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées—L'opinion générale est qu'il cédera, comme d'ailleurs il aurait dû le faire de suite.

Un enfant est né hier à la prison de Québec. Le malheureux petit être a été suivant l'usage baptisé en dehors de ce lieu déshonorant et envoyé aux enfants trouvés.

L'apostat Desjardins, ancien libraire de Québec, est à Lowell, Mass, où il prêche la religion baptiste à nos compatriotes de là-bas.

M. Napoléon Tarte, frère de M. J.-I. Tarte, député de l'Islet, est mort hier à Lonoraie, empoisonné avec de l'huile de croton que le médecin lui avait prescrit comme remède et qu'il a prise en trop grande quantité. Cette mort cause beaucoup de sensation à Lonoraie.

Il y a quelques jours arrivait à Québec un résident de la Malbaie, Joseph Villeneuve, sa femme Caroline Rouchard et leur famille. Ils allèrent s'établir à Stadacona où le mari désirait travailler dans la manufacture de brique de l'endroit. Hier matin, la femme est tombée malade ; on ne put avoir de médecin et la malheureuse est expirée en quelques instants. Le coroner fut prévenu et ouvrit hier matin une enquête ; elle a été ajournée à aujourd'hui. La famille en question, pour compléter cet affreux malheur, est dans une grande pauvreté.

Aujourd'hui, a lieu à Québec l'assemblée générale des actionnaires de la Banque Nationale. Des questions importantes se-

ront débattues, spécialement la nomination d'un gérant en remplacement de M. Lafranc. M. Crébassa n'a été nommé que temporairement, mais il est probable que sa nomination sera ratifiée demain. Dans tous les cas, l'assemblée promet d'être orageuse.

On s'occupera aussi à cette assemblée du réengagement des divers employés de la Banque, du projet de construction, à Chicoutimi, d'un édifice pour la succursale de cette localité.

SA GRANDEUR MGR LABRECQUE

C'est aujourd'hui le troisième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Labrecque, notre digne et bien aimé pasteur.

A cette occasion, notre journal dépose aux pieds de Sa Grandeur ses respectueux hommages et fait des vœux pour que la Providence le conserve pendant de longues années à la tête de ce diocèse qu'Elle sait si bien diriger.

Mgr Labrecque part aujourd'hui même accompagné du Rév. M. V.-A. Huard, Vice-Supérieur du Séminaire, pour la Côte nord en visite pastorale.

Le voyage se fera en grande partie en chaloupe et durera trois mois. Mgr Labrecque, dont le dévouement pour ses ouailles ne connaît pas de bornes, prêchera une retraite d'une huitaine de jours à chacun des postes un peu important qu'il visitera. Nous souhaitons à Sa Grandeur et au Rév. M. Huard un heureux voyage.

Pendant l'absence de Mgr Labrecque, M. le Grand Vicaire Belley administrera le diocèse de Chicoutimi.

L'INDUSTRIE LAITIERE

L'an dernier, les plus importantes fabriques du comté ouvraient le 20 mai.

Cette année, plusieurs ont commencé leurs opérations le 1er mai, d'autres le 6 et 13 et toutes les autres sont ouvertes depuis lundi matin.

Le succès des cours donnés chez M. Firmin Paradis, à St-Alphonse, dépasse nos prévisions. Nous comptions qu'il seraient suivis par 25 élèves et ils l'ont été par 37 élèves. Ces quelques jours d'écoles sont un véritable bienfait et nous ne pouvons trop remercier la Société d'industrie laitière, à qui nous le devons.

A l'ouverture de toute les fabriques lundi matin, les règlements adoptés dans toutes les fabriques l'hiver dernier, seront distribués à chacun des patrons. Ces règlements devront être suivis par les patrons sous peine d'exclusion et aucun patron ainsi exclu d'une fabrique pour ne

pas vouloir se conformer aux règlements ne pourra être admis dans une autre.

La plaie de l'industrie laitière dans le comté, ce sont les petites fabriques de compétition. On en aura une idée par le fait qu'à Ste-Anne, il n'y aura cette année que des petites fabriques. C'est là ce qui déprécie notre fromage sur le marché et nous en subissons de grands dommages. Il est temps que des moyens énergiques soient employés pour arrêter le mal toujours grandissant. Aux grands maux les grands remèdes.

LE PROJET D'AQUEDUC

Le projet de construction d'un aqueduc dans notre localité est très bien vu par tous les contribuables. On désire naturellement les propositions les plus avantageuses. D'un autre côté, les contribuables préfèrent de beaucoup à conditions égales, la construction par une compagnie locale ; on serait certain d'éviter tout conflit entre la ville et la Compagnie et en outre les dividendes, c'est-à-dire les profits faits par la compagnie, resteraient dans la localité.

Relativement à cette question, nous avons une lettre qui nous a été adressée le 28 avril dernier par un homme d'expérience et dans laquelle nous li-sons ce qui suit :

"Le meilleur système, d'après mon expérience, est de former une compagnie dans la localité même où se construit l'aqueduc et d'y intéresser au besoin quelques capitalistes du dehors."

"L'ouvrage est mieux fait, plus rapidement et la ville devrait être disposée à donner des meilleures conditions à une compagnie formée dans son sein d'hommes sérieux et responsables qu'elle connaît, plutôt que de faire des promesses ou d'accorder des privilèges à des étrangers qu'elle ne connaît pas. C'est une question très importante et plus d'une municipalité regrette aujourd'hui d'avoir accordé de tels privilèges à des étrangers."

Il nous semble certain que si des propositions sérieuses et plus avantageuses que celles de M. L. de la Vallée Poussin, ne sont pas faites d'ici à quelques jours, accompagnées d'un dépôt de garantie, le règlement actuellement soumis aux contribuables sera voté presque unanimement.

Les propositions de M. L.-H. Taché, que l'on pourra lire en 2^{ème} page, si elles sont endossées par la Stadacona et accompagnées du dépôt voulu recevront la considération du conseil, qui veut assurer à Chicoutimi la construction d'un aqueduc aux conditions les plus avantageuses possibles.

D'un autre côté, si M. Taché ne prouve pas qu'il est sérieux, ne fait pas le dépôt exigé et ac-

compagné de propositions, satisfaisantes, le conseil et les contribuables devront passer outre et ne pas compromettre le succès d'une entreprise importante et qui ne peut plus souffrir de retard.

Les contribuables seront appelés à voter le règlement la semaine prochaine, et s'il est approuvé, les travaux commenceront dès la mois prochain et seront poussés avec vigueur.

Nous devons nous occuper dans ce numéro des objections qui se feraient jour dans la semaine, mais nous sommes heureux de le constater, le public est à peu près unanime à approuver le règlement. La question de garantie, qui soulevait quelques objections dans les commencements, est parfaitement comprise ; la ville a ses sûretés, des abonnements à son choix lui étant transportés jusqu'à concurrence de \$1,200, l'aqueduc étant hypothéqué en sa faveur, et les actionnaires étant personnellement responsables envers elle.

Un grand nombre de contribuables ont pris des parts dans la Compagnie et nous croyons que les \$50,000 seront facilement trouvées dans notre ville.

JUSTICE A QUI DE DROIT

Le Progrès de l'Est, organe libéral, fait la leçon à ses amis qui refusent par esprit de parti de tenir aucun compte de la parole des chefs conservateurs, ou qui torturent leurs déclarations. Nous citons :

"Rendons à César, dit le confrère, ce qui appartient à César. Le premier-ministre a déclaré que si le temps venait de rendre justice aux catholiques de Manitoba, il le ferait. Donnons-lui crédit pour la meilleure interprétation que ses paroles puissent porter et croyons-le sincère jusqu'à preuve du contraire. Mais en même temps si cette époque doit venir, faisons en sorte qu'elle vienne durant la présente session : arrangeons-nous pour que le premier-ministre soit en mesure de remplir sa promesse avant d'aller aux élections."

"Les libéraux comme conservateurs nous sommes d'opinion que la question des écoles soit réglée dans le sens de la requête des évêques, n'est-ce pas, et il doit nous être indifférent qu'elle soit réglée par un parti ou par l'autre, du moment que nous aurons la certitude qu'elle le sera dans un avenir très rapproché, eh bien, alors n'y aura pas d'avantage à suspecter mutuellement les motifs les uns des autres, en tant que tout le monde montre tant le désir d'y contribuer. Au contraire nous devons encourager, applaudir et provoquer des déclarations comme celle de sir Mackenzie Bowell ; plus nous en aurons, plus la question se rapproche d'une solution."

AU CONSEIL DE VILLE

SÉANCE DU 20^{ME} MAI

Tous les conseillers sont présents :

Lu et approuvé le rapport du Comité des chemins recommandant l'ouverture des rues demandées par M. Thiburce Tremblay, (Rue Bossé) Aimé Tremblay et autres et le conseil ordonne en outre que, à la demande de M. Louis Bourchard, un arpenteur soit chargé d'indiquer l'endroit où se trouve la rue passant sur sa propriété, dans le quartier Ouest.

Lu le rapport du comité des finances; vu la production d'un nouveau compte en détail par le percepteur de revenu, la considération du rapport est renvoyée.

Lu une lettre de M. O. Bossé signalant une lacune dans la charte de la ville: Considération renvoyée:

M. le Dr J.-A. Hamel présente une requête et affidavit relativement à sa taxe comme marchand. Référé au comité des finances.

Lu une lettre de M. Joseph Lavoie se plaignant des égouts des familles qui logent dans la même maison que lui, aux étages supérieurs. L'inspecteur est chargé d'aller visiter les lieux et de faire rapport.

M. le Maire donne lecture d'une nouvelle proposition de la Compagnie Stadacona, relativement à la construction de l'aqueduc, proposition qui se lit comme suit:

Monsieur le Rédacteur du PROGRES DU SAGUENAY Chicoutimi.

Cher Monsieur,

La question de l'Aqueduc est à l'ordre du jour, et je viens solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour soumettre au contribuable de Chicoutimi quelques considérations à méditer.

La nécessité de construire un aqueduc de premier ordre dans Chicoutimi est admise. Vos contribuables veulent avoir le service de l'eau, autant pour fins domestiques que pour fins d'incendies et autres.

Deux moyens se présentent à votre conseil de ville de vous assurer ces avantages:—1^o La construction par la ville elle-même, ou 2^o L'octroi de privilège exclusif et d'avantages à une Compagnie qui se chargerait de construire cet aqueduc à ses propres frais et de l'exploiter à son bénéfice.

Je comprends que ce dernier mode est vu avec faveur et que votre Conseil de Ville s'occupe activement de donner une solution à cette importante question. Il ne s'agit donc plus que d'accepter, entre les diverses offres qui seront soumises au Conseil, celle qui favorisera le plus Chicoutimi et qui donnera l'eau aux prix les moins élevés.

On m'assure qu'une Compagnie locale est à se former pour essayer d'obtenir des privilèges. En justifiant pour la Cie Stadacona, dont je suis directeur et qui a soumis une proposition à votre Conseil, ne serait-il pas à propos de demander à votre Conseil de Ville de ne rien décider sans que toutes les propositions qui lui seront faites soient mises par écrit, et sans demander aux divers soumissionnaires de rencontrer le Conseil, à une séance spéciale, pour discuter la chose à fond. De cette manière, la ville sera sûre d'obtenir les conditions les plus favorables et de ne pas donner, par favoritisme, un monopole trop lourd pour les contribuables.

Pour terminer, je dois ajouter ceci:

1^o La Cie Stadacona est prête à construire un aqueduc de première classe, à ses frais et dépens, sans rien demander à la ville, excepté un privilège exclusif pour quelques années. 2^o Les taux qu'elle fixera d'avance seront plus bas que ceux d'aucune autre compagnie. 3^o La ville aura droit de racheter en aucun temps, à des conditions raisonnables. 4^o La Compagnie modifiera ses propositions de manière à rencontrer les vues des contribuables.

Avec mes remerciements.

Votre dévoué,

Louis-H. TACHÉ.

Il est impossible, dit le maire, après la lecture de cette communication de discontinuer le projet actuellement soumis aux contribuables, en face des propositions de M. Taché mais le conseil pourrait, tout en continuant, prendre des garanties de M. Taché et aviser ensuite, si les garanties sont données et jugées suffisantes.

Sur motion de M. le Conseiller Grenon secondé par M. le Conseiller Gagnon.

Considérant qu'à sa séance du 17 avril 1895, deux projets de règlements pour la construction d'aqueduc ont été soumis à ce conseil, l'un par la Stadacona Water, Light & Power Co. et l'autre par Guay & Cie, au nom d'une compagnie en voie de formation dans cette ville.

Considérant qu'avant de les prendre en considération, le conseil a voulu connaître l'opinion des contribuables sur l'opportunité pour la ville de construire elle-même l'aqueduc.

Considérant que les contribuables sont prononcés pour un aqueduc par une Compagnie.

Considérant que le conseil a pris toutes les mesures pour rendre aussi publique que possible sa détermination d'accorder des privilèges à une Cie plutôt que de construire lui-même un aqueduc, notamment par deux articles éditoriaux et une demande officielle de soumissions publiés deux fois dans le "Progrès du Saguenay."

Considérant qu'à sa séance du 6 mai 1895 ce conseil s'est formé en comité général pour prendre en considération les deux projets susdits, les seuls à lui alors soumis.

Considérant que, le comité général s'est assemblé le 11 mai 1895 pour les fins susdites.

Considérant que le projet soumis par la S. W. L. et P. Co. ayant été lu au comité, demandant des privilèges tellement exorbitants et faisant des conditions tellement onéreuses, le dit comité composé de tous les membres du conseil n'a pas cru pouvoir l'amender de façon à satisfaire la dite Cie et en conséquence n'a pas même jugé à propos de le discuter.

Considérant que le dit comité a alors pris en considération le projet soumis par Guay & Cie et l'amendé de façon à le rendre acceptable par la ville, croyant que les amendements adoptés pourraient convenir aux dits Guay & Cie.

Considérant qu'à la séance du 13 mai 1895, le projet tel qu'amendé par le comité général et le comité des règlements a été lu en première lecture et a subi de nouveaux amendements assez importants, mais qu'alors les dits Guay & Cie ont retiré leurs propositions parce qu'il ne peuvent accepter les amendements apportés à leur projet.

Considérant que le conseil à l'unanimité, sur ces entrefaites, a prié M. de la Vallée de laisser substituer son nom à celui des dits Guay & Cie.

Considérant, qu'à la séance du 14 mai 1895, M. de la Vallée a donné son assentiment à la demande du conseil et qu'alors le dit règlement a été lu en 2^{ème} lecture et après plusieurs amendements a été adopté définitivement.

Considérant que ce conseil a résolu de soumettre le dit règlement aux contribuables, ce qui, en vertu des clauses générales des corporations de ville, doit se faire dans les 30 jours de la passation du règlement.

Considérant que le conseil ne peut s'exposer à laisser écouler ce délai sans de graves inconvénients pour la ville, pour les intérêts du conseil et pour le promoteur de la Cie qui a déposé un montant satisfaisant pour la garantie de l'exécution de ses engagements.

Considérant que M. L.-H. Taché, se prétendant directeur dans la Stadacona Water Light & Power Co., fait à ce conseil de nouvelles propositions beaucoup plus avantageuses que les premières faites par cette Cie et tellement différentes de celles-ci qu'elles peuvent difficilement être prises au sérieux.

Considérant que, vu toutes les mesures prises par ce conseil et la publicité qu'il leur a donnée il serait parfaitement justifiable de rejeter, sans prendre en considération, les nouvelles propositions de la S. W. L. & P. Co., sans que cette Cie puisse nullement s'en plaindre.

Considérant, dans tous les cas, qu'au point où en sont rendus les événements, ce conseil ne peut prendre en considération de nouvelles propositions, quelles qu'elles soient, sans avoir toutes les garanties possibles qu'elles sont faites de bonne foi et non dans le but de lui créer des embarras.

Il est résolu unanimement.

Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à adresser demain à la Stadacona Water Light & Power Co. une dépêche disant:

1^o Que les propositions adressées au maire par M. Taché sont reçues.

2^o Que le règlement accordant un privilège à une Cie locale est adopté par le conseil et soumis aux contribuables.

3^o Que, si la dite Stadacona, Water, Light et Power Co. dépose \$500 d'ici à samedi prochain inclusivement, à la Banque Nationale, à Chicoutimi, comme garantie qu'elle soumettra dans le même délai et exécutera sous six mois des propositions conformes à ce que M. Taché dit dans sa communication adressée au maire, le conseil avisera.

4^o Qu'à défaut d'accomplissement d'aucune des conditions ci-dessus stipulées, le dit dépôt sera confisqué au profit de la ville.

5^o Que le conseil cependant continuera les procédures sur le règlement adopté.

L'assemblée des électeurs pour fixer la votation sur le règlement de l'aqueduc, est fixée à samedi prochain, à 10 heures.

COUTURIERE

Melle Arthémise Lavoie vient d'ouvrir un atelier de couture pour les hommes chez M. Joseph Lavoie, cordonnier, voisin de chez Mme. Octave Tremblay.

Elle peut donner entière satisfaction.

9 Mai, 4. 1895—

A VENDRE

TAUREAUX REPRODUCTEURS

croisés Ayrshires, âgés de 2 ans.
1 Canadien pur, 2 ans.
Issus d'excellentes laitières; à Bonnes conditions.

S'adresser personnellement ou par lettre à M.

EDOUARD BERGERON
St Cyrille.

A VENDRE

Une belle ferme à l'Anse St-Jean
Cette terre mesurant 200 acres en superficie dont plus de 150 acres défrichées et en bon état de culture, magnifiquement située dans le centre de la paroisse de l'Anse St-Jean, sol de première qualité, avec bûche pouvant donner entière satisfaction, avec aqueduc. Il y a sur cette terre un magnifique verger de pommes.

Un moulin à farine, $\frac{1}{2}$ part de fromagerie très bien installée et donnant de beaux résultats.

Tout le roulagé comprenant 18 vaches à lait, trois chevaux, moulin à battre, faucheuse, rateau, herse et tous les instruments de culture.

Cette terre est patulée et offre d'excellents avantages.

Conditions avantageuses,
S'adresser à
Zéphirin Desgagné
Favert.—4 ms.

CHOIX DE * * * * *
* * * * * GRAINES

WILLIAM EWING & CIE

MARCHANDS DE GRAINES
142 rue McGill . . . Montréal.

NOUVEAUTÉS en fait de graines de jardin et de fleurs

GRAINES VÉGÉTALES de toutes sortes pour jardins et fermes.

GRAINE DE MIL—choisissez la Province de Québec, notre marque spéciale.

GRAINES DE TRÈFLE et GRAINES POUR PÂTURAGE des plus belles variétés.

GRAINES DE SEMENCE DE CÉRÉALES. Une attention spéciale est donnée aux variétés nouvelles et améliorées.

BLÉ D'INDE POUR ENSILAGE.—L'assortiment le plus complet en Canada de Blé d'Inde pour ensilage, féveroles, graine de tournesol et plantes fourragères.

POMPES Insecticides et Fungicides, GERMES pour bétail et volailles, pain de lin moulu et farine de graines de cotonnier.

Notre catalogue illustré vous sera expédié gratis sur application.

GRAINE DE TRÈFLE et GRAINE DE MIL, chetées sur échantillon

La farine pour les veaux, de EWING.

Correspondance demandée.

PRICE BROTHERS
COMPANY

MARCHANDS DE BOIS

MOULINS A SCIE SUR LE "SAGUENAY"

A CHICOUTIMI,
A BAIE DES HA! HA!
A ST-ETIENNE.
A BERGERONNES
A SULT-A-COCHON!

DUPUIS, DEMERS & CIE

MARCHANDS EN GROS,
CHAMBORD JONCTION

ONT TOUJOURS EN MAINS :

FARINES, RÉCEPTION DIRECTE DES MOULINS
D'ONTARIO ET DE MANITOBA
LARD, SAINDOUX, JAMBONS FUMES,
POISSON ET SEL

GROSSERIES ET EPICERIES

ACHETENT ET ÉCHANGENT LES PRODUITS

GRAINS, FOIN, PATATES, FROMAGE, BEURRE, VOLAILLES.

GRAINS DE SEMENCE

BLE ROUGE ET BLE BLANC DU MANITOBA

Blé Blanc russe,
Blé à barbe d'Ecosse,
Sarrasin de semence,
Avoine, Orge, Pois,

Ble d'Inde a Silos. Lentilles noir et blanche

Platre a terre

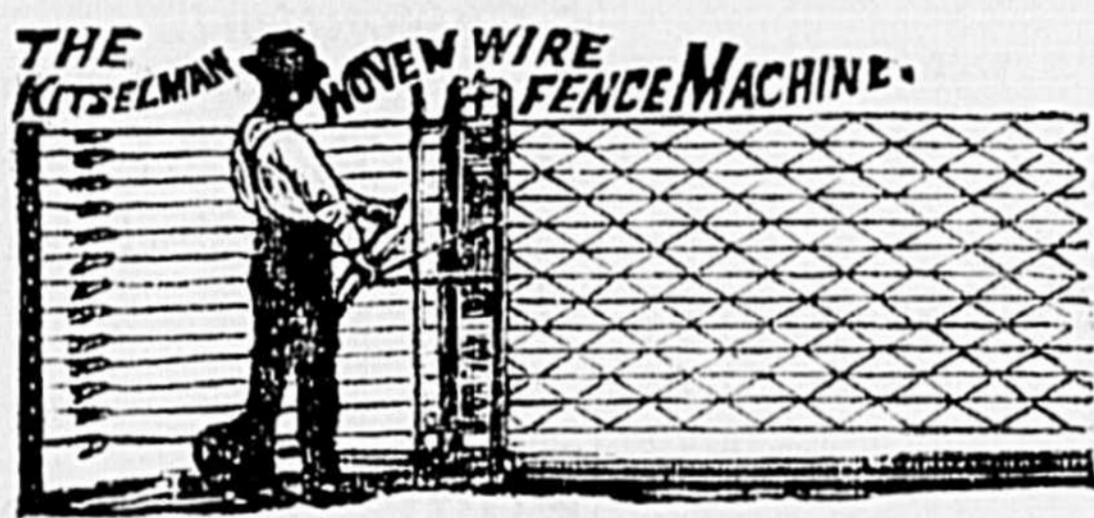
GRAINE DE MIL CANADIENNE ET AMERICAINE

TREFLE ROUGE, BLANC ET ALSIKE

Spécialité de grains et graines de semence pour les Sociétés d'Agriculture et les Cercle agricoles.

J.-B. RENAUD & CIE

126-140 Rue St-Paul Quebec



CLOTURE DE BROCHE GALVANISEE MANUFACTUREE

PAR J.-N. DUGUAY, LA BAIE

La meilleure, La plus économique, La plus ornementale

Les prix remportés par cette clôture aux expositions de Chicago, Toronto, Montréal.

Québec et Sherbrooke

SONT UNE GARANTIE SUFFISANTE

Elle est à l'épreuve de tous les animaux sans exception, du feu et de l'eau. Durera plus que la vie d'un homme.

Les nombreux certificats que nous recevons tous les jours proclamant la supériorité de notre clôture, nous encouragent à la propager davantage. Déjà dans les comtés de Chicoutimi & Lac St-Jean, il y a au-delà de 500 arpents de vendu pour le printemps.

Tous ceux qui la voient en achètent et partout on s'accorde à dire que jamais rien de ce genre n'a été inventé d'aussi avantageux et surtout pour les Cultivateurs; s'il y en avait encore quelques uns qui ne l'auraient pas vu et qui ont besoin de clôtures soit pour jardin, entourages de bâtisses, galerie, clôture de chemin, de lignes etc. etc. Hâtez vous de voir nos agents et de donner votre commande au plus tôt. On ne garde pas de stock; tout est fait sur commande, nos agents sont:

Comté de Chicoutimi
St-Jérôme, St-Gédéon, Hébertville
St-Prime, St-Eléon, Normandin, Albanel
Roberval, Chambord

Mars Belley, Chicoutimi
Jean Gauthier, St-Jérôme
Pierre Lamontagne, St-Prime
J.-O.-C. Duguay, Roberval

Pour toute clôture à poser en des places difficiles tels que sur rocher, dans les côtes etc etc, adressez vous à l'agent de Roberval qui se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements voulus.

Pour achat de machines de territoires avec droit de manufactures etc etc.

Adresser au Gérant
ROBERT DUGUAY, La Baie
Co. Yameska Qué.

GLOVER, FRY & CIE

24 et 26 Rue de la Fabrique, Québec.

Nous avons le plaisir d'informer les nombreux lecteurs du Progrès du Saguenay, que nos achats d'automne sont maintenant terminés et que notre magasin est rempli d'une énorme quantité de

NOUVELLES MARCHANDISES

achetées et vendues à des bas prix sans précédents.

Nous n'entreprendrons pas d'énumérer ici les marchandises qui encombrant nos différents départements, nous dirons seulement aux acheteurs qu'il y va de leur intérêt de venir juger eux-mêmes la qualité et le bas prix de nos marchandises.

LES DEPARTEMENTS DES

ROBES, MANTEAUX ET CHAPEAUX

renferment les dernières modes Anglaises et Françaises.

La confection, dans ces départements, se fait sous la surveillance de personnes de la plus haute expérience.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS
SPECIALITE

Dernières nouveautés en

TWEEDS pour PANTALONS ET pour COMPLETS.

NOUVELLES ETOFFES POUR PARDESSUS etc.

Un tailleur artiste est attaché à ce département, et le succès remporté jusqu'ici nous autorise à garantir perfection dans la coupe le travail et le fini.

LE DEPARTEMENT DES TAPIS

PRELARTS, RIDEAUX, etc., est tellement considérable qu'il est reconnu le plus important de la ville.

PAR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT

GLOVER, FRY & Cie.

GRAINS ET GRAINES

DE
SEMENCE

Des meilleurs qualités et des plus convenables, à notre sol et climat.

PLATRE POUR LA TERRE

DEMANDES D'ÉCHANTILLONS ET DE PRIX SOLICITÉS

CONDITIONS spéciales aux Cercles Agricoles et Sociétés d'Agriculture.

AUSSI

FLEUR, LARD, POISSON, HUILE, ETC

Geo. Tanguay

BUREAU 48 rue St-Paul

ENTREPOTS: rues St-Paul Bell et St-André

M. HECTOR LEMIEUX

BELLES MARCHANDISES NOUVELLES

TWEEDS,

CASHMIRE, FLANELLETTES, etc. etc

Et à des prix excessivement réduits,

Il aura en outre comme par le passé tous les instruments aratoires dont les cultivateurs peuvent avoir besoin, tels que faucheuses, rateaux, moissonneuses, moulins à battre, cribles coupe paille, etc.

Hector Lemieux

RUE RACINE

BONBONS!

PÂTISSERIES!

Pour vos achats de bonbons, et gâteaux de Noël et du Jour de l'An, allez chez

ANTOINE HAMEL

CONFISEUR.

Rue Racine

— EN MAINS —

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An

tels que

BONBONNIERES,

CORNETS,

JOUETS, etc.

LIQUEURS BOUCES

Prix défiant toute compétition.

ANTOINE HAMEL.

Lisez et relisez

— ET —

VOUS EN RETIREREZ DE GRANDS BENEFICES

La maison TESSIER & PETIT a en mains, un assortiment des plus considérables dans toutes ses lignes de commerce, qu'elle est résolue de vendre à un bas prix inconnu jusqu'ici.

Ses départements de Un département nouveau est celui de

L'ARGENTERIE

Il vous sera offert pour vingt-cinq centimes (\$0.25) ce qui se vend partout une piastre et demie (\$1.50). Venez et vous jugerez.

Inutile d'énumérer ce que nous avons à vous offrir. Venez et vous vous étonnerez de la bas prix de nos offres. De plus, nous vous vendrons à un bas prix nos articles en fer, en bois, en papier, en toile, en coton, en laine, en soie, en cuir, en verre, en porcelaine, etc., etc., et en tout ce qui se vend au marché que tout le monde voudrait acheter.

Nous tenons à reconnaître le encouragement de nos clients, non seulement en leur offrant des articles de valeur, mais en leur offrant trois mois de crédit gratuits à l'huile.

TESSIER & PETIT

RUE RACINE - - - CHICOUTIMI

TERRENEUVE

FIN DES NÉGOCIATIONS

Tout les documents relatifs aux négociations au sujet de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne, ont été soumis à la Chambre des communes.

D'après ces documents, le gouvernement canadien aurait consenti à une union basée sur les conditions suivantes :

Le Canada prendrait charge de \$10,350,000 de la dette de Terre-Neuve, qui s'élève à 15 millions de dollars, de payer à Terre-Neuve un subside annuel de \$465,000, qui, au cours des négociations, a été porté à \$500,000.

Le Canada prendrait charge de toute cette partie du service civil de Terre-Neuve, qui serait tombée sous la juridiction fédérale, notamment : le salaire du gouverneur, les douanes, l'accise, les banques d'épargne, les travaux publics fédéraux, les terres de la couronne, l'administration de la justice, le service postal, le service de la marine, les pêcheries, les pénitenciers, l'inspection des poids, des mesures et du gaz, agriculture, statistique, quarantaine, immigration, assurance, service géologique.

Le Canada s'engageait à maintenir des communications postales et pour le transport des passagers entre la terre ferme et l'île, entre Terre-Neuve et l'Angleterre et un service côtier à l'est et à l'ouest entre le Labrador et Terre-Neuve ; il s'engageait en outre à consacrer \$40,000 annuellement pour l'organisation et le maintien dans l'île, d'une milice devant être sous le contrôle et à la disposition du Canada.

Terreneuviens et Canadiens avaient également l'usage des pêcheries.

Terreneuve serait représentée au sénat du Canada par quatre sénateurs et par dix députés à la chambre des communes.

Les délégués auraient accepté ces offres et auraient insisté de plus pour que le Canada prenne charge de la dette entière de Terre-Neuve, savoir \$15,000,000, et terminer à ses frais le chemin de fer de l'île dont la construction coûtera, dit-on cinq millions de piastres.

Le Canada aurait consenti à garantir le paiement de \$6,000 par mille pour aider à la construction du chemin de fer de Terre-Neuve depuis la rivière Exploits à Port aux Basques.

Le *Pall Mall Gazette* de Londres exprime beaucoup de regret au sujet de l'insuccès des négociations pour l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne. Le Canada, dit-il, aurait dû se montrer plus libéral.

Le *Globe* dit que le Canada a agi avec une extrême libéralité à l'égard de Terre-Neuve qui, de son côté, s'est montré trop exigeant. Le *Globe* espère cependant que l'Angleterre, le Canada et Terre-Neuve s'uniront pour reconsidérer la question.

L'EXPOSITION de 1896

Les promoteurs de cette entreprise ont eu une entrevue avec le cabinet fédéral.

M. Stiles, promoteur de l'exposition rappelle les excellents résultats obtenus par le Canada dans diverses grandes foires, à l'étranger. Pour lui, l'exposition, c'est le pactole pour ce pays ; un renouveau partout, dans le

commerce, l'industrie, etc. Sans l'appui du gouvernement et son soutien sur les diplômes, médailles, etc., mieux vaut ne pas entreprendre une exposition. Trente cinq pour cent des objets exposés seront vendus ici et le gouvernement recevra au moins un dollar en retour pour chaque dollar qu'il aura versé au fonds de l'exposition. Le Canada a besoin d'être annoncé. La foire de 1896 le fera connaître.

En réponse à l'hon. M. Foster il dit que la compagnie dépensera de 4 à \$500,000.

Le pavillon central coûtera \$120,000.

Il compte sur quatre millions de visiteurs à 25 centins pour l'entrée.

—Supposons que vous ayez quatre millions de visiteurs, dit M. Foster, vous voilà avec un million de dollars. Vous ne dépensez que \$400,000 en édifices, il vous reste \$600,000.

—Oui, mais il y aura des réductions à faire pour les sociétés, écoles, associations ; des contrats particuliers avec les compagnies de chemin de fer. Paris, nous aurons besoin de fanfares, etc.

—Pour \$200,000 vous en aurez tant qu'il vous en faudra et de reste et vous compterez \$400,000 en caisse.

Il faut annoncer,

Où \$100,000 paieront amplement la réclame et la publicité. Vous aurez encore la jolie somme de \$300,000 et vous pourriez vous passer de \$250,000 que vous demandez au gouvernement.

Sir Donald Smith ne croit pas qu'on puisse entreprendre une exposition universelle sans avoir au moins \$850,000 en mains.

L'hon. M. Foster dit qu'il est inutile de demander du secours au gouvernement si le nombre de visiteurs ne doit pas dépasser 500,000.

Les autorités ne consentiront à voter des fonds à la compagnie que si l'on voit que l'exposition amène des gens au pays.

TERRE À VENDRE

Le sousigné offre en vente une terre de 100 acres donnant sur la rivière Shipshaw, avec maison, étable, et même roulant complet pour culture.

ARTHUR GUIMOND
St-Anne

Grande Vente A REDUCTION

Les sousignés informent leurs amis et le public en général qu'à partir du **1er AVRIL COURANT**

UNE Grande Reduction sera faite sur toutes leurs marchandises. Tout acheteur pour ARGENT COMPTANT POURRA ECONOMISER 30 o/o ET AU-DELA

sur tout achat qu'il fera. Nous attirons particulièrement l'attention des messieurs et jeunes gens sur notre assortiment de

MARQUES FAITES A BON MARCHÉ

Hâtez-vous donc d'acheter ce qu'il vous faut vu que cette vente à sacrifice ne devra durer que trois semaines

Lemieux & Cie

Quand?

Votre mari remarquera une grande amélioration dans votre cuisine, *quand* vous

Emploierez la Cottolene

Votre maison ne sera pas remplie de l'odeur du saindoux bouillant, *quand* vous

Emploierez la Cottolene

Votre médecin perdra quelques-uns de ses cas de dyspepsie, *quand* vous

Emploierez la Cottolene

Vos enfants pourront, sans inconvénient, manger des mêmes aliments que vous, *quand* vous

Emploierez la Cottolene

Vous économiserez votre argent et l'on vantera votre cuisine, *quand* vous

Emploierez la Cottolene

Voulez-vous l'essayer?

En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres.



Fabriquée seulement par **The N. K. Fairbank Company,** Rues Wellington et Anne, Montreal.

HOTEL TOUSIGNANT

A VENDRE OU A LOUER

CETTE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ EST SITUÉE SUR LA RUE RACINE

Le terrain est vaste et dans un centre d'affaires ; près de l'église à 2 arpents du dépôt des chars et du bateau.

Comprenant une maison neuve en brique solide complètement finie, avec glacière, hangar, écurie, grange et un atelier pour photographie.

A vendre aussi un autre emplacement dans la ville avec une bâtisse et aussi un engin avec la chaudière, à sacrifier.

Et aussi un instrument pour poses les portraits et tout le matériel ordinaire.

Conditions faciles. S'adresser à

Mme G.-O. TOUSIGNANT. Mme Tousignant continue comme par le passé à tenir son magasin et vendra à bon marché surtout pour argent comptant.

F. KROUACK & FILS
FARINES POISSONS
ET
LÉGUMES



COMMENCANT MARDI, le 23 AVRIL 1895, les trains voyageront comme suit

DÉPART DE CHICOUTIMI
POUR ROBERVAL ET QUÉBEC
6.40 A. M.—Lundi, Mercredi et Vendredi arrivant à Roberval à 10.50 A. M. et à Québec à 8.40 P. M.
DÉPART DE ROBERVAL
4.10 A. M.—Pour Chicoutimi le Dimanche seulement, arrivant à 8.20 A. M.
5.00 P. M.—Pour Chicoutimi, mardi et jeudi, arrivant à 9.10 P. M.
8.50 A. M.—Pour Québec, mardi et samedi y arrivant à 8.40 P. M.

20 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.
Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qu'établissent des moulins ou autres industries.

Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminus, rue St-André à ALEXANDRE H. BÉDY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant

Québec, 20 Avril 1895.

La société de Prêts

ET PLACEMENTS de MONTREAL

ARGENT A PRETER. SUR GARANTIES HYPOTHECAIRES

On demande des actionnaires

BEAUX PLACEMENTS

Une Succursale est établie à Chicoutimi.

S'ADRESSER A Ed. LEMIEUX, Secrétaire-Gérant.

28 mars 1895.

Pour les malades

VINS PURS

Liqueurs Choies

Remèdes Brevetés

BANDES POUR RUPTURES

Parfums, articles de toilette

Graines de fleurs

Et de champs

Pharmacie Hamel

RUE RACINE

Consultations médicales gratuites.

1 janv. 95, 1 avril 95.

NOTES LOCALES

PERSONNELS

M. L.-G. Belley, M. P. est attendu demain soir d'Ottawa et restera à Chicoutimi jusqu'à lundi.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

A la demande d'un grand nombre des habitués du chemin de fer qui désirent profiter des jours de fêtes de cette semaine, l'express direct qui part de Québec à 6.40 samedi soir, le 25 courant, reviendra dimanche, partant de Chicoutimi à 4.40 p. m. et de Roberval à 6.50, arrivant à Québec à 6.40 lundi matin avec chariot d'ortoir, et le train qui part ordinairement de Chicoutimi et Roberval pour Québec à lundi matin sera annulé.

MADAME HECTOR LEMIEUX

Nous apprenons avec douleur la mort de Mme Lemieux épouse de M. Hector Lemieux, marchand, de notre ville. Madame Lemieux qui avait toujours joui d'une très bonne santé, était indisposée depuis une couple de mois, mais rien ne faisait prévoir hier encore une mort aussi prochaine.

La défunte était une femme vertueuse, toute dévouée à sa famille et comptant de nombreux amis. Elle laisse un époux et six enfants dans l'affliction. Elle était âgée de 37 ans et était sœur du Révérend M. Appolinaire Gingras, curé à Château-Richer.

Nos vives sympathies à la famille.

A LA CATHÉDRALE

Lundi, mardi et ce matin sont les trois jours des Rogations, jours consacrés aux prières pour les biens de la terre etc. Il y a eu grand'messe ces trois matins.

Demain est la grande fête de l'Ascension.

A LA POINTE-AU-PIC

On contredit la nouvelle que tous les hôtels et tous les logements privés à la Pointe-au-Pic, sont loués par des Américains. L'hôtel Warren sera ouvert comme d'habitude et il y a encore une dizaine de jolis cottages à louer.

TEMPÉRATURE

Les semences ont été considérablement retardées par les pluies récentes. Aujourd'hui cependant, les cultivateurs peuvent les continuer et il suffirait d'une douzaine de jours de beau temps pour compléter le plus important. Espérons que le beau temps se continuera.

STE-ANNE

On nous rapporte qu'une femme est morte à Ste Anne la semaine dernière, dans de tristes circonstances : Après un accouchement grave, son mari refusa d'aller chercher un médecin malgré l'assurance où tous étaient dans la maison que cette pauvre femme ne pouvait survivre si elle n'avait que les soins d'une sage femme qui se déclarait incapable d'agir.

Depuis le 1er mai, il est mort quinze personnes à Ste-Anne. Dimanche, le Rev. M. Roussel a invité les paroissiens à adresser des prières à la Bonne Ste-Vierge pour faire cesser les mortalités.

Le projet de faire de Ste-Anne un lieu de pèlerinage est très bien vu par l'autorité ecclésiastique.

MGR DE FORBIN-JANSON

SA VIE, SON ŒUVRE EN CANADA
Tel est le titre d'un nouveau livre

que vient de faire paraître M. le Dr Dionne, bibliothécaire de la Législature de Québec.

Ce livre est très bien fait sous tous les rapports et aura, croyons-nous, sa place dans toutes nos bibliothèques canadiennes.

Travailleur actif, M. le Dr Dionne, qui est l'un de nos historiens les plus érudits, ne ménage rien pour enrichir notre littérature nationale des plus beaux volumes ; aussi, a-t-il droit à juste titre, à nos félicitations.

Nous souhaitons donc plein succès à son œuvre, et le remercions pour l'envoi d'un exemplaire.

PROTEGEZ VOS BATISSES CONTRE LA Foudre

MM. Villeneuve & Tremblay informent le public qu'ils s'occupent comme l'an dernier de la pose de paratonnerres.

Ils sont en état de donner la plus entière satisfaction, la pose étant faite par M. Geo. Tremblay, l'un des associés, qui a toute l'expérience voulue.

Les paratonnerres coûtent aujourd'hui bien bon marché, et c'est une imprudence que de s'en passer.

VILLENEUVE & TREMBLAY
Mai 16 1 ms.

PARATONNERRES

M. Johnny Beaudoin assisté de son frère et tous deux très expérimentés dans le posage des paratonnerres sont à Chicoutimi, pour y prendre des contrats. Leur père a une expérience de 30 ans dans cette ligne. Ouvrage garanti, soit pour les bâtisses publiques, institutions ou maisons privées.

M. Beaudoin prend aussi des contrats pour le peinturage des couvertures en métal ou en bardaux.
15 mai 95—2 ms.

LA DEVOTION A ST-ANTOINE DE PADOUÉ
Par l'abbé E. De Lamarre, S. T. D.

Le seul manuel canadien de la dévotion à St-Antoine et de l'Œuvre du saint de St-Antoine.—2e édition augmentée ; 120 pages in-32 petit Jésus—approuvé par NN. SS. Bégin Labrecque et Blais.

En vente à Québec chez tous les libraires à Montréal, chez Cadieux & Derome ; à Chicoutimi, au Séminaire et à l'Hôtel-Dieu.

Prix : 100 ex. \$10.00 ; 50 ex. \$6.00
12 ex. \$1.50 ; l'exemplaire 15c.

A LOUER

A St-Fulgence, comté de Chicoutimi, l'ancien poste de commerce de M. The Villeneuve ; pour conditions et autres informations, s'adresser à

LECLERC & LETELLIER,
104 et 106, rue St-Paul,
Québec.

A LOUER

Le soussigné ayant l'intention de s'absenter pour une couple d'années s'rait disposé à louer.

Une ferme comprenant 100 acres avec rouling, une dizaine de vaches, chevaux, etc :

La moitié du revenu du moulin à farine, qu'il possède à titre d'associé
S'adresser immédiatement à

ALFRED GAUTHIER,
Jonquières.

14 Mars 1895—1 ms

AU PUBLIC

MM. Tremblay & frères cordonniers et marchands de chaussures informent leurs anciens pratiques et le public en général qu'ils se sont remis à travailler pour leur compte et qu'ils continueront comme par le passé à exécuter tout ouvrage en cordonnerie qui leur sera confié.

Toujours en mains, chaussures à bon marché.

Ouvrage garanti,
TREMBLAY & frère,
Voisins du Bureau de Poste.
1 ms 15 mars 95.

MARIAGE

A Chicoutimi, le 20 courant, M. Ernest Emond, d'Hébertville, conduisait à l'autel Melle Isabella Levesque. Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

NAISSANCES

En cette ville, le 17 courant, l'épouse de M. Frs Bouchard, une fille.

A Ste-Anne, dimanche, le 19 courant, l'épouse de M. Henry Côté, une fille.

BIERE ! PORTER !

Le soussigné informe le public qu'il a pris licence pour vendre de la bière et du porter et que deux fois par semaine, ses voitures passeront par les rues de la ville pour faire la livraison à domicile.

Les bière et porter vendus par M. Vézina sont de qualités supérieures et méritent l'encouragement du public.

P.-L.-N. VÉZINA,
Rivière-du-Moulin.
2 fs.

A VENDRE

Cette maison en brique à 1 étage bien située, à quelques arpents des chars de la cathédrale et des institutions, avec allonge comprenant six chambres, salles d'échantillons, etc, grand emplacement. Cette propriété sert actuellement comme hôtel et peut recevoir facilement une douzaine de pensionnaires.

S'adresser à
Mme OCTAVE TREMBLAY

BRIQUES ! BRIQUES

Toujours en mains, briques de première qualité pour

Lambris,
Murs pleins,
Cheminées.

Le vendeur se charge de voir lui-même à l'embarquement de la brique sur les chars ou sur le bateau.

V.-N. TREMBLAY,
Chicoutimi
sept. 1894. 1 ms.

OUVERTURE D'UNE BUANDERIE

M. Joseph Brassard ayant ouvert une buanderie dans une maison près de chez M. The Villeneuve à la Rivière-du-Moulin, informe le public qu'à l'avenir il pourra donner entière satisfaction à ses pratiques pour le lavage de leur linge.

Prix : 10 cents pour les chemises
5 cents pour les poignets et 2 cents pour les collets.

JOSEPH BRASSARD
Chicoutimi.

2 ms.

A VENDRE

Ce demi lot de terre, avec maison, étable et grange, situé dans le rang St-Martin, ayant appartenu jusqu'ici à M. Napoleon Gauthier et acheté récemment du shérif par la banque d'Halifax. Des conditions de paiement facile seront accordées à un acheteur solvable : possession immédiate.

S'adresser à M. J.-D Guay, ou à M. L. Alain, avocat.

COUTURIERE

Melle Arthémise Lavoie vient d'ouvrir un atelier de couture pour les hommes chez M. Joseph Lavoie, cordonnier, voisin de chez Mme. Octave Tremblay.

Elle peut donner entière satisfaction.

9 Mai, 4. fs95—

TAILLEUR

M. Ernest Emond vient d'ouvrir une boutique de Tailleur, dans le village d'Hébertville. Il aura toujours en mains les patrons les plus nouveaux et des modèles pour tous les goûts. Les personnes qui voudront lui confier leur ouvrage peuvent compter sur un HABILLEMENT DE 1re CLASSE.

J.-A. VAILLANCOURT MARCHAND

Commissionnaire de provisions

323 ET 335

RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE et Œufs placés aux prix les plus avantageux.

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épave extra blanche 30, 50, 70 lbs.

Fournitures pour Fromageries.
Spécialité de Tinettes pour Beurres.

LES MEILLEURS SELS ANGLAIS "HIGGINS" ET "ASHTON" POUR BEURRERIES

Sollicite la consignation et toutes sortes de produits agricoles.

Cartes d'Affaires

NOTAIRE

DAVID MALTAIS

NOTAIRE Actes de vente, transports, rotés obignations, etc. Bureau : Banque Nationale.

AVOCATS

BELLEY & RIVARD

L.-G. BELLEY, L. L. B. et M. P. ADJ. RIVARD, L. L. B.

AVOCATS. Bureau : Rue Racine, Chicoutimi. Suivent toujours le terme d'Hébertville.
15 sept. 92

L. ALAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : en face du Bureau de Poste, Rue Racine, Chicoutimi.
1 janv. 93.

MÉDECINS

L.-E. BEAUCHAMP

MÉDECIN. Consultations de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. Rue Racine, Chicoutimi.
18 août 92:

J.-A. HAMEL

GRADUÉ de l'Université McGill, Montréal.
Pratique la médecine et les accouchements.
Bureau : Bloc de M. Colozza, orfèvre, RUE RACINE

ADELARD RIVERIN

DOCTEUR EN MÉDECINE. Bureau : chez M. Boly & Claveau, Rue Racine, Chicoutimi.
20 avril 1893.

CHARRONS

LOUIS BOUCHARD

CHARRON, Chicoutimi. Spécialité : Voitures de toutes sortes

PIERRE BOUCHARD

CHARRON, Rue Ste-Anne, Chicoutimi. Voitures de toutes espèces et à bien bon marché. Conditions avantageuses.

UN ENFANT ABANDONNE

IL ARRIVE DE BOSTON

On ne voulait plus le garder là-bas

Il y a quelques jours, un petit garçon de 10 ans a été recueilli dans la rue Craig, de Montréal, par le constable Fournier, qui le conduisit à la caserne de police No 2. Il dit se nommer Louis St-Jean et venir de Boston, où sa mère qui demeure à Lowell, l'avait envoyé pour y être soigné dans un hôpital. L'enfant tombe du haut mal à diverses intermittences. Il y a quelques jours un inconnu l'amena à Montréal et disparaissait. Les autorités ont écrit à la mère de l'enfant, qui est marié en seconde nocce. Elle se sont aussi adressées aux Directeurs de l'Hôpital de Boston. Ceux-ci ont répondu que l'enfant était né au Canada, de même que ses parents, qu'il n'était pas sujet américain, qu'il avait été envoyé à Montréal aux frais de l'Etat du Massachusetts et qu'ils ne pouvaient plus le garder dans leur institution.

Le bambin est à l'hôtel de ville et les autorités ne savent qu'en faire.

ACCIDENT FATAL

Le "Courrier des Provinces Maritimes" annonce qu'un triste accident a eu lieu jeudi dernier sur une branche de la rivière Tabusintac à 23 milles de Bathurst.

Trois hommes nommés Johnston Ashford et Werral occupés à la descente des billots de M. Snowball, ont voulu lever un barrage (dam) du ruisseau afin de faire descendre les billots qui se trouvaient échoués plus bas.

Au moment où les trois hommes avaient réuni leurs efforts, la force de l'eau rompit le barrage et Ashford fut précipité dans le courant parmi les billots. Ses compagnons qui réussirent à se sauver, donnèrent immédiatement l'alarme aux hommes qui travaillaient plus bas. Une heure après on a trouvé son cadavre à 2 de mille du lieu de l'accident. Il était sur un banc de sable et plusieurs gros billots se trouvaient sur sa poitrine. Ses compagnons firent transporter son corps à Bathurst, d'où il a été mis à bord du train pour Newcastlle.

TERRIBLE EXPLOSION

SUR UN TRAIN LANCÉ A TOUTE VITESSE

Hyde Park, Mars, 11—Un accident, dans lequel un homme a été tué et deux autres très grièvement blessés, s'est produit près Hyde Park, sur la ligne du New-York, New-Haven and Hartford Railroad.

Un train rapide de marchandises étant en retard, était lancé avec une vitesse de quarante milles à l'heure. Lorsque vers quatre heures du matin les tubes reliant la chaudière au foyer ont fait explosion.

Un serre-frein, Owen MacCafferty, qui se trouvait sur la locomotive, a été projeté sur la voie et tué sur le coup.

Le mécanicien, B. Taylor, quoique affreusement brûlé par la vapeur qui s'échappait, est bravement resté à son poste et est parvenu à arrêter la machine à un mille environ de l'endroit de l'accident. Quant au chauffeur, Arthur Fuller, il a sauté sur la voie et a été mortellement blessé.

On ignore quel peut avoir été la cause de l'accident.

UN HOMME ET UNE FILLE

BLESSÉS PAR LE TRAIN DE QUÉBEC

Un accident, dont nous n'avons pu vérifier la gravité, est arrivé ce matin au Mile-End.

Un commis-voyageur venait de descendre du convoi de St-Jérôme avec sa femme et ses deux filles et il marchait avec une de ses filles sur la voie ferrée pour se rendre jusqu'à la rue St-Denis. Soudain, à une courbe, apparut le train de Québec qui venait à toute vitesse et qui frappa le commis-voyageur et l'une de ses filles. Ils n'aperçurent pas le train assez tôt pour parer le danger et il furent jetés violemment à côté de la voie.

Cleopha elopant, les deux blessés purent se rendre non loin de là et prendre une voiture qui les a conduits immédiatement chez eux.

On n'a pu savoir leur nom et encore moins dans quel état ils sont depuis ce matin.

THALLER

SE MET EN ROUTE

Pour faire le tour du monde

L'autrichien Guillaume Thaller est parti à deux heures lundi le 13 courant pour faire le tour du monde à pieds.

Avant de se mettre en route, il est allé serrer la main aux rédacteurs du "Mond" et leur dire qu'il les tiendra au courant des incidents de son long voyage.

Thaller se rend tout d'abord à St-Henri et de là à Lachine, où il compte coucher au presbytère.

Il ne porte pas de bagage. — Deux revolvers et un bon couteau, voilà tout ce qu'il me faut, dit-il.

Thaller emporte encore un cahier où divers citoyens ont inscrit leur nom et un mot de recommandation.

Le pèlerin mangera où il pourra, surtout dans les presbytères et couvents. Il demandera des habits à mesure que le besoin s'en fera sentir.

Thaller part pauvre, mais il pourrait bien faire une petite fortune en chemin. Plusieurs yankees partis sans le sou sont revenus avec de jolis magots. Il est vrai que notre pèlerin autrichien se met en route dans un but de pitié.

NOYÉE DANS UNE CHUTE

UN TRISTE ACCIDENT A DRUMMONDVILLE

Une petite fille tombe du haut d'un pont

Un pénible accident est arrivé à Drummondville, dimanche.

Dans l'après-midi, une foule immense se rendit, qui sur la grève, qui sur le pont aux voitures, et même malgré les règlements, le pont du chemin de fer était couvert de curieux avides de voir manœuvrer les "drivers", qui au nombre de cent travaillaient au déblaiement des chutes, ou des milliers de billots étaient entassés les uns sur les autres.

Madame L. Roberge, tenant par la main sa fille unique, âgée de 6 ans, traversait le pont du chemin de fer lorsqu'elle eût à peu près atteint l'autre extrémité, elle laissa l'enfant marcher seul derrière elle, croyant qu'il n'y avait plus de danger, mais la petite perdit l'équilibre et roula dans la chute.

Son corps fut repêché par les "drivers."

Le désespoir de la pauvre mère est impossible à décrire.

Comme la famille Roberge n'est établie à Drummondville que depuis peu, le corps de l'enfant a été transporté à St-Hyacinthe, sa place natale.

AUX AMATEURS DE COURSES

M. P. COLOZZA, bijoutier, vient de recevoir un assortiment de

MONTRES CHRONOGRAPHES ET A REPETITION, EN OR ET EN ARGENT

Ces montres sont très utiles pour prendre le temps pour les trottes de chevaux, pour les ingénieurs, les mécaniciens, les chimistes, etc.

SIMPLE ET DURABLE

M. Colozza portera une attention spéciale à la réparation de ces montres, ayant en magasin toutes les pièces distantes du mouvement.

P. COLOZZA. HORLOGER-BIJOUTIER

MACHINE

MOUDRE LE GRAIN

S. VESSOT & Cie

Capacité à l'heure

Mue par un cheval 4 à 8 minot

" " deux chevaux 6 à 12

" " quatre " 10 à 12

par eau ou vapeur.

8 à 12 forces 25 à 40

12 à 15 forces 30 à 60

Demandez listes des prix etc.

Renseignements fournis sur demande.

P.-E. HUDON, Hébertville

Agent.

Comtés Chicoutimi & Lac St-Jean.

Chicoutimi, 22 mars 99.

A VENDRE

Plusieurs vaches à lait, à bon marché.

1 quatre-roues (buggy).

1 quatre-roues (à planche).

1 jument de onze ans.

1 jument de huit ans.

1 taureau canadien enregistré.

1 poêle à trois ponts.

Cochons Chester White enregistrés

\$8.00 à deux mois.

1 ferme de 200 acres, bon marché

et bonnes conditions.

S'adresser à

J.-D. GUAY.

LES FROMAGES DU CANADA

EN AVANT !

1892-93 A CHICAGO 1892-93

Sur 28 Lots à l'Exposition Colombienne, les marques "BLUE STAR" ont remporté 25 Prix, ce qui est une indication de succès sans pareil.



Veuillez faire votre commande le plus tôt possible.

M. J.-N. DUGUAY AGENT des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" est prêt à recevoir les demandes de fabricants qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs fromages sur les grands marchés.

Commission 5 cts. Net par Boite.

Les fabricants devront suivre mes instructions en tous points! C'EST D'AILLEURS LA GARANTIE DE LEUR SUCCÈS. Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits AUX PRIX DU GROS, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont extrêmement intéressés dans ce système de vente, ils obtiennent toujours le plus haut prix et s'assurent par le fait, un marché avantageux et durable à l'étranger.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent entrer dans la combinaison.

J.-N. ★ Duguay,

La Baie du Febvre. P. Q.

IMPORTATIONS DIRECTES

—DE—

MONTRES,
HORLOGES FRANÇAISES
BIJOUTERIES EN OR,
ARTICLES DE FANTAISIES

EVANTAILS,
ENTOUCAS,
CANNES,
FOUETS,

ON ACHETE LES PERLES D'EAU DOUCE

G. SEIFERT

34, RUE DE LA FABRIQUE

Lao Girard

Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.

Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Revr The Roberge, Ptre, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes de plus sévères.

PITRE McLEAN

IMMENSE AVANTAGE

PROFITEZ-EN !!

ALLEZ TOUS EN FOULE
ACHETER AU MAGASIN GÉNÉRAL DU
BON MARCHÉ
PAR EXCELLENCE TENU

—PAR—

P.-H. BOILY,

MARCHAND, RUE RACINE
CHICOUTIMI.

UN SACRIFICE

QUATRIÈME PARTIE DE
"LE GANT PERDU"

II

Sans se soucier s'il risquait sa vie, il rampa vers le bas jusqu'à un rocher qui faisait saillie, et là, se retenant aux aspérités de la pierre, il se coucha à plat ventre, avança la tête par dessus le bord et regarda dans le sombre précipice ; mais il ne put distinguer l'objet confus et sans forme qui gisait comme un point rouge entre les blocs de roche, à plusieurs mille pieds de profondeur.

Haletant consterné, pâle comme un linge presque mourant de désespoir, il se releva.

Alors il remarqua, un peu plus sur le côté, un endroit où la montagne descendait par une pente moins escarpée. Ce chemin le conduisait peut-être au fond du gouffre.

Dans cette idée, il remonta de nouveau à l'endroit où il avait trouvé le gant et suivit rapidement le sentier sur le bord du roc.

Un cri d'angoisse sortit de sa poitrine oppressée lorsqu'il vit M. Halewyn et Max Rapelings venir à sa rencontre.

Il leva les mains vers le ciel et s'écria :

—O malheur, malheur ! Dans cet abîme ! Je la suis, je veux mourir près de son corps brisé. Max, par ici, par ici !

Il voulait dépasser son ami ; mais celui-ci effrayé de la pâleur mortelle de son visage, ouvrit des bras et le retint.

—Pour l'amour du ciel, Herman, demanda-t-il, qu'est-il donc arrivé ? Quel rêve affreux t'agite ? De quoi parles-tu ? de qui ?

—Florence.....un taureau..... elle gît au fond de l'abîme ! balbutia le jeune homme, qui, tout à fait hors de lui, se débattait violemment pour s'arracher des bras de son ami.

—Mais tu te trompes, s'écria Max. Florence vit et elle est saine et sauve. Elle est assise là, derrière le coin de la montagne, et elle est occupée à enlever la terre du bas de sa robe. Elle nous envoie chercher après toi.

Un rire effrayant, mêlé d'une joie immense et d'une cruelle incertitude, contracta le visage d'Herman.

—Ecoute, c'est sa voix, dit le jeune docteur en se retournant. Et regarde, la voilà elle-même qui vient vers nous.

Le jeune avocat demeurait immobile ; il fixait sur la jeune fille, qui s'approchait, des yeux si hagards et si effrayés qu'on eût pu croire qu'un spectre était sorti de terre devant lui.

Mais, lorsque Florence eut parlé et prononcé son nom, tous ses doutes s'évanouirent. Un cri, un horrible cri qui semblait lui déchirer la poitrine, retentit dans les montagnes. Cette secousse violente était plus douloureuse peut-être pour sa sensibilité nerveuse que la certitude du plus affreux malheur.

Il tremblait, il chancelait, et finit par tomber en poussant une sourde plainte contre la paroi du rocher. Ses yeux se fermèrent ; il était pâle comme un cadavre et ne respirait plus.

Tous s'élancèrent pour le soutenir et pour l'assister.

Max Rapelings dénoua sa cravate ; Florence lui tenait les mains en pleurant ; mais, comme il restait sourd à ses cris de désespoir, elle se laissa tomber à genoux et s'écria d'une voix suppliante, en levant les yeux vers le ciel :

—Mon Dieu, Dieu juste, Dieu tout-puissant, prenez ma vie, mais jetez un regard de miséricorde sur cette pauvre victime de la pitié. Grâce, grâce pour lui et pour moi !

Elle retourna près du jeune homme évanoui, prit sa tête entre ses mains, la mouilla de ses larmes et l'appela par son nom avec l'accent de l'amour le plus ardent et du plus profond désespoir.

Cette voix trouva sans doute un puissant écho dans le cœur d'Herman, car il rouvrit les yeux, regarda autour de lui et jeta sur la jeune fille un coup d'œil surpris et interrogateur. En la voyant lui sourire à travers ses larmes, il se leva et dit :

—Je me souviens ! Ah ! Florence, mes yeux peuvent encore vous voir vivante ! Il y a une joie plus violente et plus fatale que le plus mortel désespoir.... Ne sois pas si affecté, mon cher Max ; c'est fini. L'effroi, ta terreur.... Cela va se passer.

La jeune fille, afin de lui prouver qu'il avait eu tort de s'inquiéter, lui expliqua qu'elle avait sauté sur le sentier pour éviter les atteintes du taureau et qu'en même temps elle avait jeté le châle rouge dans le précipice.

Elle était tombée, il est vrai, et avait éprouvé une forte secousse, mais d'ailleurs elle n'avait eu aucun mal.

Max Rapelings demanda à son tour quelques explications sur sa rencontre d'Herman avec le taureau, car il ne doutait pas que son ami n'eût été aux prises avec l'animal furieux. Mais le jeune homme ne fit à ce sujet qu'une réponse brève et distraite.

En ce moment le docteur remarqua avec surprise le gant qui gisait par terre, à l'endroit où Herman était tombé évanoui. Il regarda son ami d'un air interrogateur.

—Oui, oui, je ne m'étais pas trompé, répondit Herman

en souriant tristement. C'était, c'est son gant ! Fatal souvenir qui m'a rejeté dans un fol égarement.... et qui m'a fait au cœur une cruelle et inguérissable blessure !

Il prit le gant, le lança dans une profonde crevasse du rocher, et reprit d'une voix sombre :

—Loin, loin de moi tout ce qui peut me rappeler ce terrible événement ! Ah ! je voudrais fuir, fuir au bout du monde, pour me soustraire à ce souvenir funeste. Allons-nous en, et oublions pour jamais ce que j'ai cru voir aujourd'hui !

En achevant ces mots, il se mit à marcher à pas précipités dans le sentier.

Un peu plus loin, lorsque le chemin fut devenu plus large et la pente moins rapide, les autres le rejoignirent et se placèrent à côté de lui, s'efforçant de calmer son agitation par de bonnes paroles.

Il souriait et faisait des efforts sur lui-même pour leur persuader qu'ils n'avaient aucune raison d'être inquiets sur son compte. Il ne lui manquait rien, disait-il ; il ne ressentait qu'une certaine fatigue dans les jambes, suite inévitable du choc nerveux qu'il avait éprouvé.

M. Halewyn et Max Rapelings voulaient le soutenir mais il refusa absolument leur aide, disant qu'il marcherait très bien seul.

Lorsque enfin Florence, malgré sa résistance, le contraignit à s'appuyer sur son bras, une étincelle de joie, un rayon de bonheur brilla dans ses yeux, et pendant assez longtemps il parut délivré de ses sombres préoccupations. Mais cette éclaircie ne dura guère ; insensiblement sa tête retomba sur sa poitrine, et il parut replongé dans une sorte d'insensibilité rêveuse.

Lorsque son ami ou la jeune fille le tiraient de cette espèce de somnolence en lui adressant quelques paroles d'encouragement, il relevait parfois la tête par un mouvement nerveux, regardant d'un œil fixe et égaré dans l'espace, et frémissait comme si la terrible scène de la chute de Florence dans l'abîme se représentait encore à ses yeux. Alors un gémissement sourd soulevait sa poitrine, et il se mettait à sourire en se moquant de la faiblesse et de la folie de son imagination.

Voyant que ses amis restaient inquiets de son état, il se fit violence pour prendre part à la conversation et pour feindre une gaieté qui était bien loin de son cœur. Il parvint ainsi à les tranquilliser un peu ; il prétendait aller beaucoup mieux ; il ne lui fallait, disait-il, qu'un peu de repos pour se remettre tout à fait du coup violent qui l'avait frappé.

Ils arrivèrent ainsi sur le bord du rapide escarpement,

au pied duquel est situé le village d'Amstegg.

Il était beaucoup plus facile de descendre que de monter ; cependant Herman éprouvait si souvent le besoin de se reposer que son ami proposa d'envoyer en avant le jeune garçon qui portait les provisions pour faire venir une chaise à porteurs ; mais le jeune avocat ne voulut pas en entendre parler, répétant toujours qu'à l'exception d'une grande fatigue bien naturelle, il n'éprouvait absolument rien.

En effet, après un court repos, il rassembla de nouvelles forces et continua à descendre. C'était une chose touchante que l'empressement de Florence à soutenir le jeune homme au risque de tomber elle-même et de se faire du mal. Voyait-elle une pierre dans le chemin, elle prenait les devants pour l'écartier. Une branche de pin menaçait-elle de le frapper au visage, elle courait la relever ou la briser. On eût dit que cette pâle et malade jeune fille avait été douée tout à coup d'un courage et d'une force viriles. En même temps elle parlait à Herman un langage où respirait un intérêt si tendre et une sollicitude si inquiète, qu'en toute autre circonstance ce témoignage eût suffi pour transporter le jeune homme au comble du bonheur.

Mais, en ce moment, il était presque insensible. Il suivait Florence presque machinalement, et, malgré le sourire reconnaissant qui se dessinait sur ses lèvres, l'expression de son visage restait immobile, et il y avait dans sa physionomie quelque chose de vague, comme s'il pensait à toute autre chose qu'à ce qu'il voyait.

Enfin on arriva à l'hôtel Amstegg. Là on voulut faire prendre à Herman une jatte de fort bouillon, mais il refusa sous prétexte qu'il ne désirait rien et qu'il n'avait besoin de rien que d'un peu de repos. Il dit qu'il allait se mettre au lit pour une heure au deux, après quoi il viendrait souper avec ses compagnons de voyage.

Il fit un nouvel effort sur lui-même et soutint que l'inquiétude de son ami n'avait aucune espèce de fondement. Que lui manquait-il en effet ? Devaient-ils supposer qu'il deviendrait malade pour un peu d'agitation qui n'avait aucune raison de se prolonger ? Il ne tarderait pas à leur trouver que leur sollicitude et leur bonté leur inspirait de fausses alarmes.

En achevant ces mots, il quitta la salle avec son ami et monta à sa chambre.

Max lui tâta encore le pouls il voulut lui faire apporter un bain de pieds bouillant ; mais Herman lui répondit en souriant que tous ces soins

était superflus et qu'il n'avait besoin de rien. Il était vaincu, disait-il, que s'il pouvait dormir une heure ou deux il serait ensuite complètement remis. Il ne fallait donc que le laisser en repos ; c'était tout ce qu'il demandait.

Il se mit au lit avec une certaine impatience de ton et de gestes, il tira des rideaux parce que la lumière du jour le fatiguait.

Max Rapelings resta assis à son chevet dans un fauteuil. Le cœur lui battait en l'entendant respirer.

Que devait-il penser ? que devait-il craindre ? Son imagination lui rappelait certaines maladies, plus redoutables les unes que les autres, qui peuvent trouver leur cause dans une émotion violente. Il l'avait bien vu, ce n'était pas l'effroi qui avait frappé le plus profondément le cœur de son ami ; c'était la joie qui l'avait pour ainsi dire foudroyé, lorsque celle, qu'il supposait brisée et brisée, lui avait apparue tout à coup pleine de vie. Ces deux terribles secousses se suivant de si près étaient bien capables de briser le cœur d'un homme ; mais de tels effets sont rares heureusement. Non, non, Herman avait par sa nature l'humeur très mobile ; ses nerfs étaient plus habitués à des sensations vives que ceux d'un homme plus froid et moins impressionnable, et c'est aussi pour cela qu'ils devaient résister plus facilement à des émotions violentes. Comme il l'avait dit lui-même, dès qu'il aurait pris un peu de repos, son indisposition serait tout à fait passée, ou du moins bien diminuée.

C'est ainsi que Max Rapelings luttait contre les réflexions pleines d'anxiété qui le faisaient frissonner et s'efforçait de ramener la tranquillité dans son propre cœur. Il y réussit enfin, surtout lorsqu'il entendit que la respiration de son ami était égale et douce.

Alors il entr'ouvrit un peu le rideaux, considéra un instant le visage d'Herman ; puis il se rassit dans son fauteuil et murmura avec joie :

— Il dort, il dort tranquille ; ce ne sera rien. Ah ! j'étais en proie à une frayeur horrible ! Mais Dieu soit loué ! je me trompais.

En ce moment la porte de l'appartement s'ouvrit et M. Halwyn entra sur la pointe du pied.

Max mit un doigt sur ses lèvres pour lui recommander le silence.

— Eh bien, demanda M. Halwyn en parlant à voix basse à l'oreille du docteur, comment va M. Van Borgstal ?

— Il dort paisiblement ; ne le réveillez pas. Nous avions tort de nous inquiéter.

— Pauvre Florence ! dit le vieillard en soupirant. Elle est bas qui pleure à attendre

un cœur de pierre. Elle m'envoie pour m'informer de l'état du malade. Comme elle sera contente de cette bonne nouvelle.

En achevant ces mots, il sortit de l'appartement avec les mêmes précautions que lorsqu'il était entré.

Max le suivit dans le corridor. Il vit Florence en pleurs sur la marche supérieure de l'escalier.

Elle le regarda avec des yeux qui imploraient ardemment une réponse rassurante.

— Mademoiselle, lui dit Max, vous avez eu tort de vous alarmer ainsi, il dort paisiblement. Tout à l'heure il viendra vous dire lui-même qu'il se sent bien portant et aussi dispos qu'auparavant.

— Vous ne me trompez point par pitié ? demanda-t-elle.

— Voulez-vous le voir dormir mademoiselle ?

— Oh ! non, non Dieu m'exaucera ; je vais encore prier. Ne troublons pas son repos : venez, mon oncle, je suis consolée, j'attendrai avec patience.

Max Rapelings rentra dans l'appartement, se rassit dans son fauteuil au chevet du lit et écouta le faible bruit qui lui prouvait que son ami continuait à dormir derrière ses rideaux d'un sommeil réparateur.

III

Une heure après, Max Rapelings ouvrit la porte de l'appartement de son ami et regarda dans le couloir pour voir si personne ne venait ; son visage pâle trahissait une vive inquiétude.

Il poussa une interjection étouffée en apercevant le propriétaire qui arrivait au bout du couloir. Il lui fit signe d'approcher et lui dit à l'oreille d'une voix contenue :

— Dites-moi, je vous prie, monsieur, y a-t-il un médecin dans ce village ?

— Non, répondit l'hôtelier, notre commune est trop petite pour cela. En cas de besoin, nous allons chercher un médecin à Altorf. Votre camarade est-il vraiment malade ?

— Oui, monsieur.

— Gravement malade ?

— Je n'en sais rien : cela pourrait devenir plus grave. Diable pas de médecin à Altorf ! Qu'on attelle tout de suite une voiture et qu'on aille en chercher un à Altorf. Qu'on ne regarde pas l'argent, mais qu'on se dépêche ; fallût-il crever les chevaux, je payerai tout. Je vous en supplie, monsieur, venez-moi en aide : zèle, et je vous en serai éternellement reconnaissant.

— Ne vous inquiétez pas ainsi, monsieur, dit l'hôtelier d'un ton très-calme ; je vous comprend : un ami si loin de votre patrie, cela vous effraye ; mais ce ne sera rien. Nous

avons déjà vu ces choses-là plus d'une fois : un coup de soleil, un refroidissement, une fièvre...

— Qu'on aille chercher un médecin ! s'écria Max Rapelings, exaspéré par la froideur de l'hôtelier.

— Mais j'y pense, reprit celui-ci ; il y a un moyen de vous satisfaire immédiatement monsieur. A quelques pas d'ici est l'hôtel de l'Etoile. Depuis quelques jours un médecin célèbre, professeur dans une Université d'Allemagne y est descendu. Je vais l'envoyer chercher ; les médecins ne refusent jamais de venir lorsqu'on invoque leur secours.

— Dieu soit loué ! Je vous remercie... permettez-moi de vous faire encore une prière. Vous savez que nous sommes venus ici avec un vieux monsieur et une jeune demoiselle un peu pâle ?

— Oui la pauvre enfant paraît fort triste ; elle doit avoir pleuré.

— Eh bien, il ne faut pas qu'ils sachent qu'on est allé chercher le médecin, cela leur causerait une cruelle inquiétude. Et pourquoi les faire souffrir, peut-être sans raison ? Vous comprenez, monsieur ?

— Sans doute, sans doute, ils n'en sauront rien. On fera entrer le docteur par la porte de la cour.

— Encore un mot, monsieur, être ainsi tout seul avec mon ami ! c'est cruel ; je puis avoir à chaque instant besoin de quelque chose. Je voudrais avoir à ma disposition un domestique adroit, un homme de confiance ; n'importe que cela coûterait.

— J'en ai un dont vous serez content, monsieur, répondit l'hôtelier. Il ira d'abord prévenir le docteur, puis il viendra se mettre à votre service. Soyez donc tranquille, monsieur, votre souhait va être accompli sur-le-champ.

A ces mots il redescendit l'escalier.

Max Rapelings rentra dans la chambre et regarda pendant quelque temps dans une immobilité complète le lit dont les rideaux étaient entr'ouverts. Sans doute Herman était en proie à une fièvre brûlante, car il bredouillait des phrases incompréhensibles portait souvent la main à son front et poussait des plaintes étouffées, comme si un feu dévorant lui consumait le cerveau. Parfois il semblait pris d'une crampe, car il faisait des soubresauts et se détraquait les membres sous la couverture par des mouvements brusques et nerveux.

Le jeune docteur s'approcha plus près du lit, contempla avec engoisse le visage égaré de son ami, et se laissa retomber sur sa chaise avec un profond soupir.

— Doute affreux, mortelle incertitude ! murmura-t-il. Mon Dieu ! mon Dieu ! ne m'ôtez pas le flambeau de la

science ! Ah ! j'essaye de me tromper moi-même. Les fatals symptômes ne sont-ils pas complets et incontestables ? Non, non, la sensibilité la crainte m'aveuglent. Il y a certaines fièvres qui peuvent se développer de la même manière... mais la céphalalgie, le délire, le transport au cerveau ?

Il se leva et se mit à marcher à grands pas dans la chambre comme un homme qui veut échapper par le mouvement à des pensées qui le tourmentent.

Deux coups légèrement frappés à la porte le tirèrent de sa douloureuse préoccupation. Il sortit de la chambre et trouva sur le palier un domestique d'un certain âge qui lui dit :

— Monsieur, le médecin va venir tout de suite, il me suit. Monsieur a-t-il encore quelque chose à me commander ? Je suis exclusivement à son service.

— C'est bien, mon ami, répondit Max. Laissez-moi seul avec le docteur. Mais tenez-vous prêt à venir dès que je sonnerai. Personne ne peut entrer que vous... Et vous ne faites mine de rien, ne parlez de rien, et faites en sorte qu'on ne sache rien en bas de ce qui se passe ici. Je vous récompenserai généreusement.

— Soyez tranquille, monsieur, mon maître m'a fait connaître votre désir ; j'ai compris... Voilà le docteur qui monte l'escalier. J'attends vos ordres.

Le personnage qui parut sur le palier était un homme d'environ cinquante ans, tout à fait vêtu de noir, d'une physionomie sérieuse qui inspirait le respect.

Max Rapelings alla au-devant de lui et lui dit :

— Monsieur le professeur, combien je vous dois de reconnaissance pour votre obligeance ! Dans cette chambre est couché mon ami, avec tous les symptômes d'une fièvre cérébrale ; je n'ose presque pas dire le mot ; il me frémir de terreur et de désespoir : une méningite !

— Une méningite, une inflammation de la membrane du cerveau ? répéta le vieux médecin. Non, non, vous vous serez trompé, monsieur. Dites-moi, comment votre ami est-il devenu malade ? Son mal a-t-il une cause connue ?

Max Rapelings lui expliqua comment Herman, croyant qu'une jeune fille avec laquelle il se trouvait en société venait de tomber dans un précipice, avait été frappé d'une terreur excessive, et comment il avait été secoué plus violemment encore en voyant tout à coup reparaitre saine et sauve à ses yeux celle qu'il croyait morte.